

Questions orales

M. Deans: Pourquoi ne l'avez-vous pas fait?

M. Trudeau: On me demande pourquoi nous ne l'avons pas fait. Les députés connaissent certainement la réponse.

M. Deans: Nous sommes ici. Pourquoi donc ne l'a-t-on pas fait?

M. Trudeau: Si on ne l'a pas fait, c'est parce que j'avais demandé aux premiers ministres que nous nous réunissions la semaine dernière et la semaine d'avant. La semaine précédente, quand ils ont dit ne pas pouvoir se réunir à cette date, j'ai proposé une rencontre cette semaine et j'ai donc repoussé le budget à la semaine prochaine. A l'issue de cela, les premiers ministres m'ont fait savoir qu'ils ne pourraient pas se réunir avec moi cette semaine mais la semaine prochaine. C'est ce qui va se passer et le budget sera donc présenté la semaine suivante.

Une voix: Et pourquoi pas cette semaine?

M. Trudeau: On me demande pourquoi le budget ne sera pas déposé cette semaine. Je viens juste de répondre. Le député pourra se renseigner en lisant les «bleus».

Mme le Président: A l'ordre. Je ne sais plus très bien à quelle question on répond. Il y en a eu de tous les coins. On étire l'affaire en longueur.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LA DÉFECTION D'UN EMPLOYÉ DU CONSULAT DE POLOGNE—
L'INTERROGATOIRE EFFECTUÉ PAR L'AGENCE CENTRALE DE
RENSEIGNEMENTS AMÉRICAINE

L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland): Madame le Président, j'ai donné préavis de ma question au solliciteur général et je sais qu'il a été mis au courant de la nouvelle émanant de Toronto selon laquelle le 8 octobre, M. Marek Ostaszewicz, employé au consulat de Pologne au Canada s'est rendu aux autorités canadiennes porteur de documents confidentiels. Le lendemain, la GRC, avec l'aide du ministère des Affaires extérieures, le livrait lui et sa femme à la CIA, l'Agence centrale de renseignements américaine. Depuis, il est gardé au secret à Langley, près de Washington (D.C.) où il est interrogé par la CIA.

J'aimerais savoir pourquoi la GRC a livré cet individu aux autorités américaines alors qu'il s'est lui-même rendu aux autorités canadiennes et au lieu de l'interroger elle-même.

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Madame le Président, le député a commis plusieurs erreurs en énonçant les faits...

Une voix: Comme à son habitude.

M. Kaplan: ... et j'aimerais parler de cette affaire avec lui en dehors de cette enceinte en sa qualité de membre du Conseil privé.

Cependant, le député sera d'accord avec moi pour reconnaître qu'il n'est pas dans l'intérêt du public de divulguer trop de détails sur cette défection. Je tiens néanmoins à rassurer la Chambre en lui disant que les intérêts canadiens ont été pleinement sauvegardés dans cette affaire.

**LE VŒU DU TRANSFUGE D'OBTENIR L'ASILE POLITIQUE AUX
ÉTATS-UNIS**

L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland): Madame le Président, je tenais à ajouter que l'individu en question a bien précisé qu'il n'avait nullement l'intention de demander l'asile politique au Canada. Il ne voulait pas s'adresser aux autorités canadiennes. Il voulait obtenir l'asile politique aux États-Unis. Cette affaire a de sérieuses répercussions et nous devrions en débattre publiquement et non en privé. C'est pourquoi j'aimerais que le solliciteur général nous dise si ces informations sont exactes et, dans ce cas, s'il saurait pourquoi l'individu en question a déclaré clairement qu'il ne souhaitait pas obtenir l'asile politique au Canada.

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Madame le Président, je suis au courant de toute cette affaire et même depuis plusieurs mois. J'estime qu'il serait bon que j'aie une discussion avec mon collègue en dehors de cette enceinte, mais s'il pense que ce n'est pas la bonne façon de procéder, dans ce cas, je garderai le secret.

* * *

**LES ACCORDS FISCAUX ENTRE LE FÉDÉRAL ET LES
PROVINCES****LE FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT**

M. Gordon Gilchrist (Scarborough-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État, et j'espère que le ministre des Finances m'écouterait également, car c'est flatteur pour lui. Il s'agit de la hausse des subventions aux sciences naturelles, à la recherche médicale et, dans une mesure bien moindre, aux sciences sociales au Canada. Ces hausses dénotent la volonté du gouvernement de porter à 1.5 p. 100 du produit national brut ses dépenses pour la recherche, la création d'emplois et l'innovation au Canada. Nous sommes tous en faveur de ce genre d'investissement dans l'avenir du Canada.

Étant donné que la seule véritable ressource que possède le Canada ou tout autre pays, c'est l'intelligence de ses habitants, le ministre dissipera-t-il les inquiétudes des étudiants et des universitaires, qui redoutent des coupes sombres dans le financement des programmes établis, ce qui nuirait de façon catastrophique à la formation et à l'éducation des jeunes Canadiens et diminuerait encore davantage la productivité déjà très faible au Canada? Bref, le ministre accroîtra-t-il les subventions au lieu de les diminuer?

L'hon. Gerald Regan (secrétaire d'État): Madame le Président, le député est malheureusement victime de la propagande du parti conservateur. Le parti conservateur a en effet distribué dans les campus universitaires et certains collèges communautaires du Canada des tracts où l'on prétend que le gouvernement prévoit réduire de 1 milliard et demi de dollars l'aide à l'enseignement secondaire supérieur. C'est, bien sûr, totalement faux; il s'agit d'une tentative de la part du parti conservateur pour gagner au moins un minimum d'appui parmi les étudiants, ce qu'il n'a jamais pu faire dans le passé.